

LE DÉPARTEMENT, UN ACTEUR ENGAGÉ DANS LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

BIENVENUE AU PARC DE LIVRY, SITE NATUREL DÉPARTEMENTAL



Protégés et valorisés par le Département de Seine-et-Marne, les Espaces naturels sensibles sont de formidables lieux de découverte de la faune et de la flore. Grâce à une gestion exemplaire et volontariste, ces sites accessibles au public, sont aujourd'hui des espaces de détente et de loisirs.

Le site naturel du parc de Livry est chargé d'Histoire. Ancien parc du château de Livry, paysage meurtri à la fin de la seconde guerre mondiale puis gravière en bord de Seine, il offre aujourd'hui aux visiteurs des paysages et des ambiances variés en toutes saisons.

Au détour de chemins accessibles à pied ou à vélo, le Département vous propose des haltes et circuits thématiques pour prendre son temps et (re)découvrir ce site :

- contempler la Seine depuis l'ancien embarcadère confortablement installé,
- rêver autour d'un mystérieux cercle de pierres,
- découvrir les habitants de la mare et du bois ainsi que les oiseaux depuis l'observatoire,
- se laisser guider sur le circuit balisé avec l'application mobile « Balade Branchée ».

SOYEZ SENSIBLES À VOTRE ESPACE NATUREL



Souvenirs inoubliables



Respirez à plein poumons



Emportez vos déchets



Interdit à tout véhicule à moteur



Feu interdit

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT



Le site est réglementé par les arrêtés municipaux de Livry-sur-Seine N°2016/86 du 15/09/2016 et de Chartrettes N°2016/130 du 16/09/2016

Des visites guidées sont proposées par Chartrettes Nature Environnement contact au 01 60 69 64 16 et Livry Environnement contact au 01 64 64 19 95



Retrouvez l'ensemble des Espaces naturels sensibles du Département et téléchargez le plan du site en flashant ce code à l'aide de votre smartphone.

Téléchargez l'application Balade Branchée et découvrez le circuit virtuel



5,5 km
SITE NATUREL
BOIS DE LA ROCHETTE

10 km
CHÂTEAU DE
VAUX-LE-VICOMTE

6 km
ILE DE LOISIRS
DE BOIS-LE-ROI

- Entrée du site
- Parking
- Points remarquables
- Circuit balisé et virtuel « Balade branchée »
- Sentier non-balisé Piétons, vélos, cavaliers
- Chemins communaux
- Prairies
- Bois
- Cultures
- Pêche interdite
- Pêche autorisée
- Observatoire



50 mètres

PLIA2